

ELABORATION DE GUIDES ET D'OUTILS ET DE MODULES DE FORMATION
POUR L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE
(MISSION 5 ET MISSION 6)

Guide de l'accompagnateur scolaire

Aide à l'Auto-apprentissage
Médiation scolaire
Activités parascolaire et d'éveil

Roukia SAIRI

Octobre 2013

Sommaire

Introduction	3
Pourquoi ce guide	4
La mission de l'accompagnateur	5
Les parents, partenaires incontournables de la réussite de l'élève	7
Guide de l'Aide à l'Auto-apprentissage	10
Ce qu'est l'aide à l'auto-apprentissage	11
Comprendre les fondements de l'aide à l'auto-apprentissage	13
L'aide à l'auto-apprentissage : dans quelles conditions	20
L'aide à l'auto-apprentissage : comment procéder	22
Le rôle de l'accompagnateur dans l'aide à l'auto-apprentissage	25
Auto-apprentissage : quelles activités	27
Guide de la médiation scolaire	29
Ce qu'est la Médiation	30
Les fondements de la médiation	31
Les fondements de la médiation	32
La médiation scolaire, pourquoi ?	33
Le processus de la médiation scolaire	36
Les outils du Médiateur	39
Les effets de la Médiation scolaire	42
Guide des activités Parascolaires	43
Ce qu'est l'activité parascolaire	44
Activités parascolaires, Quelle intérêt ?	45
Quels types d'activités parascolaires ?	46
Comment organiser les activités parascolaires ?	50
Évaluation des activités parascolaires	51
Annexes :	52
Modèle du questionnaire d'identification des besoins de l'élève	52
Modèle de questionnaire de l'évaluation des activités de l'auto-apprentissage	55

Introduction

L'accompagnement scolaire s'inscrit dans le cadre de la démarche préventif du décrochage scolaire. Le programme cible le renforcement de la rétention des enfants qui représentent des risques de décrochage scolaire, en leur offrant les possibilités de mieux bénéficier des services de l'institution scolaire et des acteurs de son environnement .

L'accompagnement scolaire constitue une aide socio-psychologique à l'enfant pour le retenir à l'école et assurer l'acheminement de sa scolarisation vers la réussite. Cette aide, apportée dans le cadre d'activités de groupe, est individualisée répond obligatoirement aux besoins, intellectuels et/ou psychosociaux, spécifiques à chaque enfant pris en charge.

Le programme de l'accompagnement scolaire est élaboré et mis en œuvre par une association partenaire en coordination avec les cellules de veille de l'établissement scolaire, d'où la nécessité de la concordance des activités de l'accompagnement avec les objectifs éducatifs et le projet de projet de l'établissement poursuivis par l'école, dans le but du développement personnel de l'élève et l'affirmation de son autonomie.

Les activités d'accompagnement scolaire Appuyer les élèves en risque de rupture vise à contribuer au développement d'un environnement socio-éducatif favorable aux apprentissages scolaires et sociaux et à la promotion de l'épanouissement, de la santé et du bien-être dans l'établissement scolaire cible. Elles s'articulent autour de 3 volets :

- Aide à l'auto-apprentissage
- Médiation scolaire
- Activités parascolaire et d'éveil

Initié au niveau local par le service de la promotion de l'éducation non formelle, le programme est mis en œuvre par l'association porteuse de projet en association avec l'établissement scolaire et la collaboration des acteurs de l'environnement scolaire et des parents des élèves

Élaboré dans le cadre de lutte contre la déperdition scolaire, le programme de l'accompagnement scolaire cible les élèves de l'enseignement primaire et collégial à risque de décrochage identifiés par les cellules de veille en apportant un intérêt particulier aux élèves issus des populations des élèves ayant bénéficié de l'école de la deuxième chance, élèves en transition scolaire et ceux ayant réintégré l'école dans le cadre de l'opération « Kafila ».

Pourquoi ce guide

Le présent guide est destiné aux accompagnateurs scolaires pour les aider à mieux cerner leur mission et à définir les limites de leur intervention et son articulation avec les autres les autres acteurs de la réussite scolaire.

Ce guide est conçu dans l'objectif d'outiller l'accompagnateur à répondre aux questions relative à ce qu'il doit faire ? Comment le faire ? Avec qui le faire et jusqu'où aller ? L'amener à définir :

- **La relation d'aide de l'élève ?**
- **la relation de coordination avec les autres intervenants, l'enseignant, les parents en particulier**

L'objectif du guide est de clarifier la mission de l'accompagnateur et de lui procurer la démarche et les outils pour mener à bien ses différentes activités. Ceci dans l'optique de limiter tout risque de Surdimensionnement de la prise en charge de l'élève et la déviation à la relation de dépendance ou de confusion de sa mission avec celle de l'enseignant ou de l'animateur socioculturelle ou sportif

Le Présent guide, bien qu'il propose des exemples d'activités à réaliser avec les élèves ne prétend pas doter l'accompagnateur des recettes ou de solutions à tous les cas de figures qu'il va rencontrer. C'est un outil qui appelle à réfléchir à chercher, à analyser et interpelle les capacités d'ajustement d'adaptation des façons de faire

La mission de l'accompagnateur scolaire

L'accompagnateur, tel que défini dans ce guide, est l'acteur affecté à l'appui des élèves qui sont en risque de rupture scolaire. Il s'agit d'un intervenant externe à l'école et qui n'a pas forcément un professionnel de l'éducation.

Bien qu'il soit le garant de l'accompagnement de l'élève, toutefois, il n'est pas le seul acteur. Il se situe dans une dynamique plus large où il œuvre de manière complémentaire les autres acteurs de l'école et de son environnement pour favoriser la progression de l'élève vers la réussite scolaire.

L'accompagnateur dans son intervention **cible deux priorités**:

- Le développement de l'autonomie de l'élève
- La collaboration dans le respect des rôles avec l'équipe pédagogique de l'école et les autres intervenants

L'accompagnateur est un employé à plein temps qui relève de l'association porteuse du projet de l'accompagnement scolaire. Compte tenu des activités d'accompagnement scolaire prévues. La fonction de l'accompagnateur se décline comme suit :

Activités de l'accompagnement scolaire				
Acteurs / bénéficiaire	Aide à l'auto apprentissage	Médiation scolaire		Activités parascolaire
		Accès aux services sociaux et sanitaires	Résolutions de conflits	
Phase préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil des élèves à risque de décrochage scolaire ▪ Diagnostic et identification des besoins ▪ Planification des actions de l'accompagnement scolaire 			
Accompagnateur / Elève	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientation vers les structures compétentes ▪ préparation des actions de l'aide à l'auto apprentissage ▪ Assurer l'activité ▪ Évaluation de l'effet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en contact de l'élève avec l'institution ▪ Inscription et programmation de la prise en charge de l'apprenant ▪ suivi de l'évolution 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constatation du conflit ▪ Mise en place de la médiation ▪ Résolution du conflit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en contact de l'élève avec l'institution ▪ Inscription et programmation de la prise en charge de l'apprenant ▪ suivi de l'évolution
Accompagnateur /parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des parents sur le suivi de la scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information et formation des parents sur les procédures d'accès aux services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des parents sur la relation parents /enfants parents /école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information et formation des parents sur les procédures d'accès aux services
Accompagnateur /école	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de l'information avec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information de la cellule de veille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information de la cellule de veille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de l'information

les enseignants et
les cellules de veille

▪ collecte de
l'information de
suivi (Cellule de
veille

avec les
enseignants et
les cellules de
veille

L'accompagnateur assure les activités suivantes :

- Accueille les élèves
- Assure l'écoute
- Identifie les besoins des élèves
- Élabore les projets d'accompagnement individuel
- orientation des élèves
- Sensibilise et forme les parents des élèves
- Assure les activités de médiation et de d'aide à l'auto-apprentissage
- Prépare les activités assurées par les autres partenaires de l'association ou les autres services de l'association
- Assure le rapportage sur l'évolution des bénéficiaires

Les parents, partenaire incontournable de la réussite de l'élève

Les parents sont l'acteur incontournable de la réussite de leur enfant, c'est à eux de pérenniser l'effet de l'accompagnement scolaire de l'élève, l'où l'intérêt des réunions de sensibilisation et conscientisation des parents.

Qu'ils soient analphabètes ou instruits, nécessiteux ou nantis, ils se rassemblent autour de besoins fondamentaux, ils s'attendent tous à avoir :

- Le mieux pour leurs enfants, une éducation de qualité, qui a du sens par rapport à la vie de l'enfant
- Des informations claires, compréhensibles et équilibrées sur l'avancement et les difficultés de leurs enfants dans l'apprentissage;
- Des conseils pratiques sur comment ils peuvent soutenir les enfants dans leur apprentissage.

Les rencontres dédiées à la conscientisation des parents « l'éducation parentale » doivent se focaliser sur l'explication du rôle des parents dans l'acheminement de leur enfant vers la réussite scolaire. Le rôle de l'accompagnateur est de faire en sorte que les parents comprennent que la réussite scolaire n'est pas « avoir des bonnes notes à tout prix », que suivre la scolarité de leur enfant n'est pas l'aider à faire ses devoirs ou le faire aider par jeunes diplômés du quartier ou lui payer des cours supplémentaires, que suivre la scolarité de leur enfant n'exige ni la focalisation de la communication avec l'enfant sur les devoirs ni le conditionnement des loisirs par les bonnes notes à l'école. La clé de la réussite de leurs enfants consiste à apprendre à travailler de façon autonome.

Le premier responsable des devoirs et de l'apprentissage est l'enfant. Il faut lui laisser cette chance d'apprendre par lui-même, de développer son autonomie et d'acquiescer de bonnes habitudes de travail. Le rôle des parents se limite à assurer les conditions favorables à l'apprentissage de leur enfant.

Si les parents ne sont pas en mesure de suivre d'une manière continue l'évolution scolaire de leur enfant, ils doivent s'organiser de manière à ce qu'ils soient secondés par un proche parent, un ami ou un travailleur associatif de leur quartier

Quelle contribution des parents dans la réussite scolaire

Afin d'aider les parents à jouer leur rôle dans la réussite scolaire de leur enfants, un certain nombre de psychologues se sont attelés à élaborer des guides pour expliquer aux parents ce qu'ils doivent faire et ne pas faire dans le cadre du soutien de leurs enfants. Ci après on propose un de ces modèles « les 12 clés de la réussite scolaire » dans l'objectif de donner à l'accompagnateur une base pour le guider dans la préparation de ses séances de sensibilisation des parents.

Les 12 clés de la réussite scolaire¹

1. **S'intéresser à la scolarité de l'enfant**: c'est s'intéresser à lui, l'écouter, lui donner la opportunité de parler de s'exprimer
2. **Comprendre ses spécificités** : A travers la discussion parvenir à cerner les goûts, faiblesses et forces de son enfant.
3. **Fixer avec lui des objectifs concrets** : La réussite scolaire de l'enfant fait partie d'un « contrat » qui repose sur des objectifs précis et accessibles, dans des délais définis. Ceci pour aider l'enfant à apprendre à gérer son temps ; et pour assurer un suivi constructif et motivant de son travail.
4. **Donner un sens aux études** : Pour se motiver et se responsabiliser, l'enfant doit comprendre qu'il ne travaille pas pour ses parents, mais pour lui, afin d'atteindre un but personnel. Aussi doit-il pouvoir faire le lien entre son présent d'élève et son avenir d'adulte et ce, en ayant très tôt à l'esprit un projet
5. **Lui apprendre à gérer son temps** : Trop d'enfants sont désorientés lorsqu'ils se sont habitués à travailler irrégulièrement. Il faut donc très tôt leur donner un rythme de travail. Lui offrir un cadre propice au travail
La bonne pratique consiste alors à soutenir sa prise d'autonomie, faire preuve de confiance, tout en se montrant disponible pour répondre à ses questions et attentif au suivi de son parcours éducatif
6. **Lui offrir un cadre propice au travail** : C'est à l'enfant de choisir : dans la cuisine, dans sa chambre, entouré de toute la famille... La bonne pratique consiste alors à soutenir cette prise d'autonomie : ne pas l'« espionner » pour s'assurer qu'il travaille, mais faire preuve de confiance.
7. **Contrôler plutôt que juger** : Dans tous les cas, l'enfant doit faire ses devoirs seul. En les faisant « à sa place », on lui fait perdre toute confiance en ses capacités à progresser. Et on le déresponsabilise en l'empêchant de vivre les conséquences de ses erreurs. Le contrôle doit être est l'occasion de situer les faiblesses de l'élève, et surtout de se montrer témoin de ses efforts. Les jugement de valeur , du genre : « Tu n'as rien compris », « Tu aurais pu faire mieux »... Aux "tu" qui enferment, préférer des remarques objectives qui l'encouragent à se corrige et, surtout, ne pas oublier de le féliciter pour tout ce qu'il a réussi.

¹ www.psychologies.com

8. **Reconnaître ses points forts** : Reconnaître ses points forts, ensuite partir des domaines dans lesquels il réussit pour l'entraîner vers ceux qui lui posent problème
9. **Comprendre plutôt que s'inquiéter** : Qu'est-ce qu'il n'a pas compris ? Comment faire pour ne pas renouveler ces erreurs ? S'il n'y a pas lieu de s'alarmer à la vue d'une seule mauvaise note, il est bon d'en cerner clairement et immédiatement les causes.
10. **Donner l'exemple** : Pourquoi devrait-il lire quand ses parents ne le font pas ? Il est essentiel d'être cohérent entre ce que l'on exige de l'enfant et ce qu'on lui donne à voir. Bien l'accompagner dans sa scolarité.
11. **Favoriser son désir d'apprendre** : Favoriser la curiosité naturelle. Il s'agit, par exemple, de l'intéresser à la culture, à observer des phénomènes naturels, à lire ... L'enfant doit rester acteur, et le parent, celui qui le soutient dans son évolution.
12. **Ne pas jouer au professeur** : Il s'agit d'éviter de transformer toute sortie en excursion pédagogique. Car à trop solliciter son enfant, on risque de le dégoûter définitivement de toute forme d'apprentissage.

Guide de l'Accompagnement Pédagogique

Aide à l'auto apprentissage

Ce qu'est l'aide à l'auto-apprentissage :

L'aide à l'auto apprentissage constitue un des trois axes des actions d'accompagnement scolaire dédié aux élèves à risque de rupture scolaire :

1. Aide à l'auto- apprentissage
2. Médiation scolaire
3. activité parascolaire et d'éveil

Bien que l'activité de l'aide à l'apprentissage soit de l'ordre de la « remédiation », c'est-à-dire qu'elle vise à résoudre les problèmes d'apprentissage de l'élève, elle ne se rattache pas directement à l'acquisition des compétences disciplinaires. Toutefois, les activités de l'aide à l'auto-apprentissage impactent nécessairement la performance scolaire de l'élève. L'aide à l'auto-apprentissage relève du domaine du pédagogique sans être une forme d'enseignement.

L'aide à l'auto- apprentissage est généralement confondue avec d'autres formes de soutien éducatif destinées aux élèves. De ce fait, il serait plus judicieux de commencer la définition de l'aide à l'auto- apprentissage par la distinguer des activités de soutien

Ce que l'aide à l'auto-apprentissage n'est pas :

1. « **un cours après le cours** » il ne s'agit pas de reprendre avec les élèves les leçons qu'ils ont fait en classe pour essayer de rattraper ce qu'ils n'ont pas compris ou ce qu'ils n'ont pas appris. Réalisée de cette manière, l'aide à l'apprentissage sera juste un prolongement du temps scolaire qui est déjà trop pesant. Cette activité risque d'être perçue par l'élève comme une « corvée de plus ».
2. **Un cours de soutien** : il ne s'agit pas d'aider l'élève à améliorer ses connaissances dans une matière précise, ou dans les matières de base pour améliorer ses notes en classe. L'amélioration de la performance scolaire est un des effets recherché par l'aide à l'apprentissage mais elle n'est l'objectif de l'accompagnement scolaire.
3. **Une révision** : il ne s'agit pas de rassembler les élèves à la fin de la semaine ou avant un contrôle pour booster leurs apprentissages dans l'objectif d'améliorer leurs notes.
4. **Stage intensif pour la mise à niveau** : Il ne s'agit pas de donner des cours dans une période limitée dans le temps pour améliorer d'une manière accélérée les connaissances d'un enfant dans une matière précise.

L'aide à l'auto-apprentissage c'est quoi ?

L'aide à l'auto-apprentissage repose sur l'autonomie de l'apprenant dans la réalisation de l'acte de l'apprentissage.

Aider à l'auto apprentissage, c'est veuille à ce que l'apprenant soit au cœur du processus de son apprentissage, c'est passer de la situation de la "transmission des savoirs" à une construction fonctionnelle de ceux-ci. Ceci implique que l'apprenant devienne "**producteur**" de son propre apprentissage.²

En d'autres termes Aider à l'apprentissage c'est privilégier un apprentissage centré sur l'élève plutôt que sur les matières, ceci implique l'orientation vers :

- L'apprentissage centré sur le potentiel des élèves, sur ce qu'ils seront capables de mettre en œuvre à l'avenir plutôt que sur l'acquis, sur les choses apprises par le passé.
- L'apprentissage de savoir-faire voire de savoir-réfléchir, de démarches plutôt qu'un apprentissage de connaissances, de contenus.

Ainsi l'aide à l'auto-apprentissage repose sur :

- La **Centration** sur l'apprenant et ses stratégies et méthodes d'apprentissage et non sur la matière enseignée.
- **L'Analyse de ses besoins**
- Le **Développement** chez l'élève sa capacité à **s'auto-évaluer** : mesurer la distance qui le sépare de son objectif et contribuer à lui donner confiance.

Pourquoi l'Aide à l'auto-apprentissage ?

Les activités conduites ciblent le développement de l'autonomie des élèves, de susciter le travail en groupe et l'interaction entre pairs, de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages en leur apportant une aide méthodologique susceptible de les aider à développer des procédures intellectuelles de base.

L'accompagnateur œuvre de manière complémentaire aux autres acteurs de l'école et de son environnement pour favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Il agit de façon concertée avec la cellule de veille pour répondre aux besoins de l'élève d'une manière cohérente avec le service de l'enseignement. Ceci dans l'objectif de **faire réussir l'élève**.

Quel effet recherché au niveau du développement personnel de l'enfant

Les élèves accompagnés acquièrent progressivement leur autonomie, donnent du sens à leurs projets de scolarité et de vie. Le programme d'accompagnement via ses activités d'aide à l'auto-apprentissage doit offrir l'occasion d'acquérir et de développer des attitudes, des savoir-être et des savoir-devenir. Outre l'amélioration de la performance scolaire, l'élève apprend à se respecter, s'affirmer de manière positive, prendre des responsabilités, décider, choisir, agir et interagir...

Comprendre les fondements de l'aide à l'auto-apprentissage

L'autonomie de l'apprentissage

L'**autonomie** est la capacité de l'apprenant de prendre en charge son propre apprentissage, ce qui implique en assumer la responsabilité. Cette capacité n'est pas innée, elle doit donc s'acquérir et se développer.

"Seul l'apprenant apprend"

Louis Porcher :

L'accompagnateur est facilitateur, initiateur et stimulateur de l'apprentissage, mais sa réussite dans sa mission est conditionnée par sa « résistance à la tentation » de se mettre à la place de l'élève, de « lui faire comprendre »

Son rôle est de développer chez l'apprenant sa capacité à prendre en charge son apprentissage. Pour cela, il doit mettre en place les conditions permettant à l'apprenant de comprendre qu'il est son propre recours. L'accompagnateur doit mettre à la disposition des apprenants des méthodes de travail, des stratégies et démarches d'apprentissage et doit remettre constamment en cause l'organisation du temps et la répartition de efforts de l'élève, afin de lui permettre d'apprendre à apprendre en autonomie.

L'autonomie est la capacité de l'élève à conduire son propre apprentissage et d'en être maître. Cette appropriation amène l'élève à formuler ses objectifs et à choisir parmi les modalités que lui propose l'accompagnateur pour parvenir à réaliser ses objectifs.

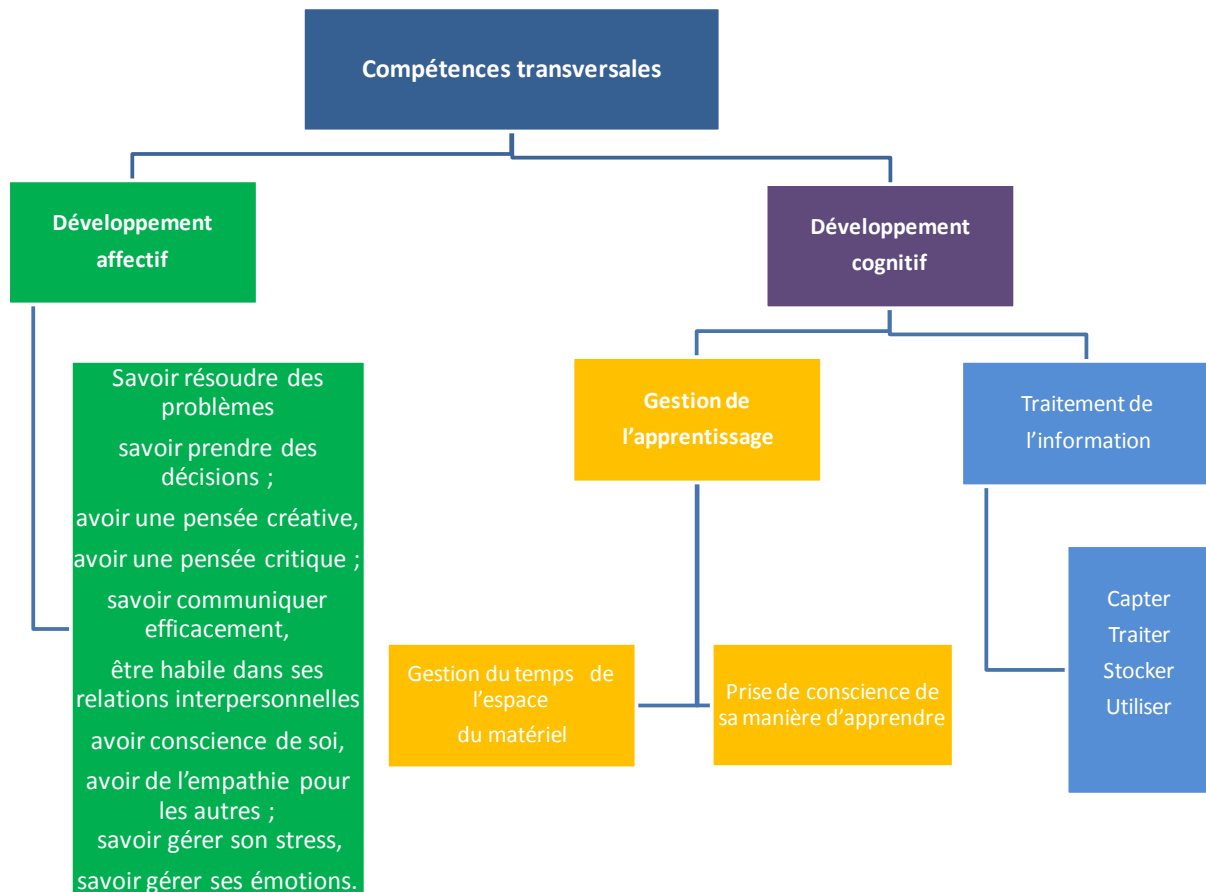
Les compétences transversales

Une compétence « transversal » est une *compétence que l'on peut exercer dans plusieurs voire dans toutes les disciplines*. Quoiqu'une que leurs utilisations dans chacune des disciplines revêtent certaines spécificités.

Dans cette optique, il est proposé de compléter l'observation de **ce que l'élève apprend** (quels contenus) par l'analyse du **comment il apprend** (quelles méthodes, quels processus, quelles stratégies). On s'intéresse plus à l'acte d'apprendre lui-même, le processus, et non plus seulement à ses résultats.³

Ainsi, Ce sont les **compétences transversales**, liées au développement cognitif (mémoriser, gérer son temps d'étude, retirer les idées principales d'un texte, prendre conscience de ses manières d'apprendre,), occupent le devant de la scène, puisqu'elles constituent le moyen de de mieux comprendre comment les élèves apprennent.

D'autres parts, les composantes des compétences transversales à dominante **socio-affective** ont une place capitale au niveau de la structuration de l'identité et de la personnalité des élèves



Les compétences psychosociales constituent la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude de la personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.⁴

Savoir résoudre les problèmes - savoir prendre des décisions.

Apprendre à résoudre les problèmes aide l'élève à faire face à ceux qu'on rencontre inévitablement tout au long de notre vie.

Apprendre à prendre des décisions aide à les prendre de façon constructive, à prendre ses décisions de façon active, en évaluant les différentes options et les effets de chacune d'entre-elles.

Avoir une pensée créatrice - avoir une pensée critique.

La pensée créative contribue à la fois à la prise de décision et à la résolution de problèmes en permettant d'explorer les alternatives possibles et les diverses conséquences de l'action ou du refus de l'action.

La pensée critique est la capacité à analyser les informations et les expériences de façon objective, à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent les attitudes et les comportements, comme les médias et les pressions de nos pairs.

Savoir communiquer efficacement - être habile dans les relations interpersonnelles.

La communiquer efficacement c'est

- être capables de s'exprimer à la fois verbalement, de façon appropriée aux situations et en cohérence avec sa culture.
- être capable d'exprimer ses désirs à propos d'une action dans laquelle on lui demande de s'impliquer.
- être capable de demander des conseils quand cela s'avère nécessaire.

Les aptitudes relationnelles c'est établir des rapports de façon positive avec autres

- être capable de lier et de conserver des relations amicales,
- garder de bonnes relations avec les membres de sa famille,
- Il s'agit aussi de savoir interrompre des relations d'une manière constructive.

Avoir conscience de soi - avoir de l'empathie pour les autres.

Avoir conscience de soi-même, c'est connaître son propre caractère, ses forces et ses faiblesses, ses désirs et ses aversions.

Établir une communication efficace, des relations interpersonnelles constructives et pour développer le sens du partage d'opinions avec les autres.

Avoir de l'empathie pour les autres signifie qu'il s'agit d'imaginer ce que la vie peut être pour une autre personne même, dans une situation familière. Accepter les autres qui sont différents.

Savoir gérer son stress - savoir gérer ses émotions.

Faire face à son stress suppose d'en reconnaître les sources et les effets et de savoir en contrôler le niveau, pour agir de façon à réduire les sources de stress. Apprendre à se relaxer pour que les tensions créées par un stress inévitable ne donnent pas naissance à des problèmes

Les compétences psychosociales ont un rôle particulièrement important dans l'accompagnement des élèves à risque de rupture scolaire. C'est sur les compétences psychosociales que le développement personnel de l'élève repose. Développer les compétences psychosociales, c'est renforcer l'estime de soi, ce qui se répercute incontestablement sur l'apprentissage. Un élève qui a une bonne estime de soi est plus motivé à apprendre.

L'estime de soi

Généralement définie comme étant un sentiment favorable né de la bonne opinion qu'on a de son mérite et de sa valeur. C'est la valeur qu'un individu s'accorde globalement. L'estime de soi fait appel à la confiance fondamentale de l'être humain en son efficacité et en sa valeur.

L'estime de soi est un moteur obligatoire de toute relation pédagogique, que ce soit dans l'axe de la relation de l'enfant au savoir ou des relations de l'enfant aux autres (enseignants et pairs).

Il est, donc, fondamental de restaurer, pour tout enfant en difficulté d'apprentissage, une estime de soi souvent altérée par ses expériences d'échec, de l'aider à prendre ou à reprendre conscience ou, à trouver ou à retrouver une confiance en ses capacités propres, de

l'accompagner pour qu'il trouve ou il retrouve le désir d'apprendre et que ce désir devienne un plaisir d'apprendre.⁵

Pour les enfants à risque de rupture scolaire, l'accompagnateur doit centrer son travail sur deux priorités fondamentales :

- Acquérir un sentiment d'appartenance et acquérir une idée positive d'eux-mêmes.
- Dépasser le sentiment de l'échec : devoir rejoindre un groupe d'élèves « à risque de rupture scolaire » est en lui-même une situation difficile à assumer. Être distingué de son groupe « Sa classe » que comme les autres » est généralement difficile à assumer.

Les spécialistes du développement personnel décomposent l'estime de soi en quatre besoins

- le besoin de connaissance de soi ;
- le besoin de confiance en soi ;
- le besoin d'appartenir à une collectivité ;
- le besoin de pouvoir, de liberté d'agir sur son environnement.⁶

L'estime de soi peut être stimulée à chaque période de la vie par des attitudes adéquates et des moyens concrets. Agir pour développer un des quatre composants de l'estime de soi

	Connaissance de soi	Sentiment de confiance en soi	Sentiment d'appartenance	Sentiments de compétence
Aspects relationnels	Reconnaître qui on est, s'intéresser aux autres.	Reconnaître ses besoins, oser, s'affirmer, agir et poser des choix. Sentiment	Exprimer ses émotions, oser, s'affirmer, s'impliquer dans la vie sociale.	Agir en fonction de Qu'on est, être critique face aux productions, persévérer.
Instrument	Agir	Réagir	Communiquer	
prise de conscience de son être	Prise de conscience de ses ressources, de sa personnalité.	Prise de conscience de ses possibilités, de ses attitudes et de ses comportements.	Identifier ses valeurs, Ses croyances.	Identifier le pourquoi et le comment de ses démarches.

7

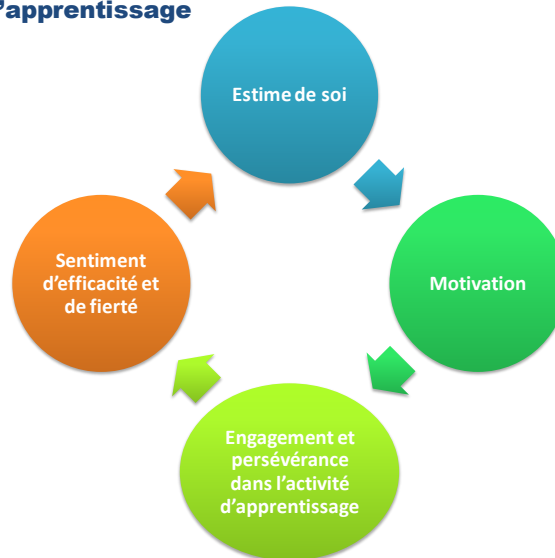
Néanmoins, un préalable incontournable existe, qui ne fait pas partie intégrante de cette estime de soi, mais qui constitue le socle indispensable avant de vouloir faire prendre conscience aux enfants de leur valeur personnelle : le sentiment de sécurité, besoin légitime et normal de tout être vivant.

5

6 Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique - Développer les compétences transversales relationnelles - Quatre activités pour développer l'estime de soi

7 Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique - Développer les compétences transversales relationnelles - Quatre activités pour développer l'estime de soi

Corrélation entre l'estime de soi et le développement de l'apprentissage



Comment motiver l'apprentissage ?

La réussite des élèves dépend ..., soit d'un regard qui encourage ou soit d'un autre qui vous fige sur place
Burns

Rien ne garantit jamais qu'il ne reste aucun moyen non encore exploré qui pourrait conduire un élève à la réussite. Un élève faire le meilleur apprentissage quand il est encouragé et poussée au-delà de ce qu'il a l'habitude de faire.

Les élèves réussissent quand :

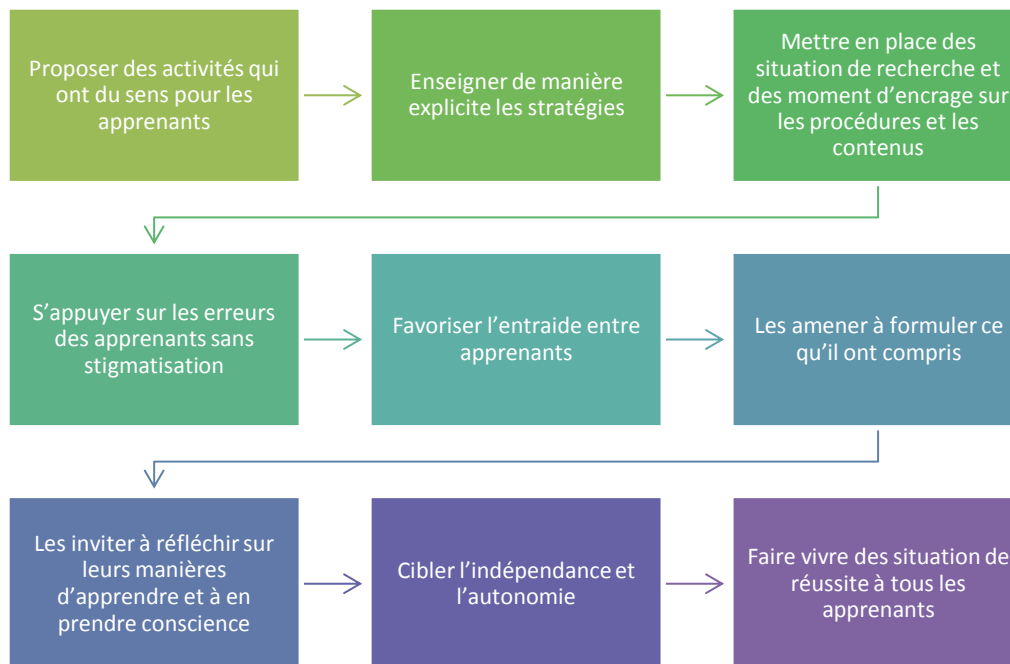
- Ils arrivent à faire le lien entre ce qu'ils apprennent et leurs expériences de vie
- ils leurs apprentissages évoluent dans un climat dans lequel ils se sentent reconnus et respectés

La motivation de l'élève n'est autre que la résultante de ses perceptions :

- **Perception de la valeur de l'activité** : L'apprenant est motivé s'il considère que l'activité est utile ou intéressante
- **La perception de sa compétence** : l'apprenant est motivé s'il se sent capable de réaliser ce qui lui est demandé
- **La perception de contrôlabilité de la tâche**: il est motivé s'il pense qu'il a une certaine part de responsabilité dans le déroulement de ses apprentissages

Le rôle de l'accompagnateur est de maximiser le potentiel de l'élève. Ceci commence par croire en ses capacités et compétence et de lui faire confiance « Il peut y arriver » « Il s'aura le faire »

Les attitudes à adopter pour motiver l'élève :



La motivation de l'élève est un facteur clé de l'autonomisation de l'apprentissage de l'élève accompagné qui a aussi une façon d'apprendre et de réagir bien à lui, avec un style et un rythme d'apprentissage qui lui sont propres.

Les styles d'apprentissage

Honey & Mumford distinguent différents styles d'apprentissage. Ils ont pu définir 4 grands groupes d'apprenants : Les Activistes, Les Réflecteurs, Les Théoriciens, Les Pragmatiques

Les Activistes

Apprennent mieux à partir des expériences. Ils apprennent aussi quand ils sont encouragés à essayer et à expérimenter de nouvelles choses. Ils prennent plaisir à des activités relativement courtes telles que des jeux professionnels/simulations et exercices compétitifs.

Les Pragmatiques

Apprennent mieux lorsqu'il y a un lien évident entre les thèmes et leurs rôles actuels. Ils aiment être exposés à des techniques ou processus qui sont pratiques, qui ont une pertinence immédiate et qu'ils peuvent mettre en œuvre

Les Réflecteurs

Apprennent mieux des activités où ils peuvent prendre du recul, écouter et observer. Ils aiment avoir la possibilité de collecter des données et des informations et disposer du temps pour y réfléchir avant de les commenter ou d'agir. Ils aiment analyser ce qui s'est passé.

Les Théoriciens

Apprennent mieux quand ils ont un système, un modèle, un concept ou une théorie. Ils agissent ainsi même lorsque l'application n'est pas claire et que les idées ne sont pas conformes à la réalité. Ils préfèrent travailler dans des situations structurées avec un objectif clair, avoir la possibilité d'explorer les associations et les interrelations pour remettre en question des hypothèses ou une logique, et analyser les raisons et généraliser. Ils aiment avoir des défis intellectuels.

L'aide à l'auto-apprentissage : Dans quelles conditions

L'accompagnateur a affaire à un groupe d'élèves qui sont de différents âges de différents groupes sociaux de différents niveaux scolaires, qui ont différents besoins et qui appartiennent à quatre populations cibles différentes. Rien ne rassemble ses élèves que leur identification comme étant des élèves à risque de rupture scolaire.

La première question au quelle l'accompagnateur est confronté est comment travailler : Est-ce d'une manière individuelle ? Est ce en groupes ? Quelle dimension du groupe ? Et sur base de quels critères on peut les regrouper ou les répartir ?

Comment grouper les élèves ?

Les élèves ne doivent pas être répartis suivant une logique de classe ou de niveau scolaire. Ce sont **les besoins en termes de capacités et de compétences** qui rassemblent les apprenants dans un même groupe ou qui les font répartir sur des groupes distincts

Le nombre moyen d'élèves par groupe est **12 enfants**. Ces élèves peuvent travailler dans la même salle à faire des activités différentes en relation avec un même objectif ou à des objectifs différents.

Le temps de l'accompagnement scolaire :

Le temps de l'accompagnement scolaire doit être défini dans des limites non contraignantes pour l'élève. Ce qui nous mène à préconiser une durée moyenne de 4 heures par semaine répartie sur deux périodes en minimum. Aussi, le temps de l'accompagnement doit être clairement différencié du temps des cours d'enseignement. Il se situe hors temps scolaire proprement dit. Cette coupure est essentielle pour deux raisons :

- L'élève, après une journée de classe, doit pouvoir bénéficier d'un temps de pause (récréation et goûter) avant de passer à d'autres activités.
- On ne peut imposer à des enfants de se remettre au travail tout de suite après plusieurs heures d'attention et d'efforts.
- L'élève doit aussi comprendre que bien que l'accompagnement scolaire ait lieu dans son établissement scolaire, l'apprentissage se fait dans des conditions différentes de celles de la classe.

L'espace :

Les séances de l'accompagnement scolaire sont réalisées principalement dans l'établissement scolaire, bien que l'association peut exploiter d'autres locaux qui lui appartiennent ou qu'elle peut mobiliser auprès d'autres partenaires, à condition que ces locaux soit à proximité des habitations des élèves, qu'ils répondent aux normes d'usage et qu'ils soient acceptés par les parents des élèves.

Les espace doivent être organisés de manière à permettre aux élèves de mieux communiquer et de pouvoir se déplacer pour aller chercher du matériel, des documents, ou bien encore consulter, aider un pair.

Le matériel

L'aide à l'apprentissage est une activité qui nécessite une la diversité de situations d'apprentissage et une multitude de moyens et de matériel. il est dons essentiel de mettre à la disposition des élèves :

- plusieurs documents de différents horizons et qui couvrent plusieurs centres d'intérêt.
- des dictionnaires de langue arabe et de la langue française, dont certains plus spécifiques
- des encyclopédies et des livres d'histoire d'aventure...
- des journaux, des magazines et des revues
- des ordinateurs et l'accès à la recherche sur internet
- tableau, Papiers, papiers cartonné

L'aide à l'apprentissage, comment procéder ?

Aider à l'auto-apprentissage c'est amener l'élève à se fixer un objectif, analyser les moyens d'y parvenir, dégager les priorités, établir une progression, doser ses efforts et passer aux actes en interagissant avec les autres.

5 phases interdépendantes pour assurer une activité d'aide à l'auto-apprentissage :

1. Identification des besoins
2. Définition des objectifs
3. Élaboration de la progression
4. Réalisation des activités
5. Évaluation des résultats

1. Identification des besoins : Les besoins de l'élève sont co-identifiés par l'élève et l'accompagnateur lors de phase d'accueil. cette identification se base sur l'information communiquée par la cellule de veille, à travers les observations de l'accompagnateur et surtout sur l'autoévaluation de l'élève. la prise de conscience de l'apprenant de ses compétences, ses limites et ses besoins est le facteur clé de sa prise en charge de son apprentissage

2. Définition des objectifs : Les objectifs des activités de l'auto-apprentissage sont aussi définis d'un commun accord entre l'élève et son accompagnateur. Ils sont fixés en fonction des besoins, du rythme et styles d'apprentissage et des centres d'intérêt de l'élève.

3. Élaboration de la progression :

Compte tenu des besoins et des objectifs fixés avec chacun des élèves l'accompagnateur établit ses séquences d'apprentissage. Afin d'élaborer les séquences d'apprentissage, l'accompagnateur peut suivre le canevas suivant :

Questions	Faire référence à	Questions à se poser	Démarches à effectuer
QUOI ?	- aux contenus - aux programmes, au référentiel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles connaissances les élèves ont-ils sur le thème proposé (=les acquis)? ▪ Le thème a-t-il été traité antérieurement ? ▪ Quel a été le contenu donné ? ▪ Sous quelle forme a-t-il été traité ? ▪ Quelles connaissances ou compétences nouvelles seront apportées ou travaillées? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ questionner les élèves oralement ou par écrit. ▪ Définir le contenu de la séquence par rapport aux indicateurs d'évaluation, besoins identifiés
A QUI ?	aux élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ quel sont leurs intérêts ▪ quel sont leurs styles d'apprentissage ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observer ▪ poser des questions

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ quelle motivation ? 	
POURQUOI ?	aux objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ quel est le but de la séquence ? ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir l'objectif général. ▪ Définir les objectifs des différentes séances ▪
COMMENT ?	aux méthodes et techniques pédagogiques, à la stratégie d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De quels outils ou infrastructures je dispose ? ▪ Comment organiser le déroulement de la séquence pour atteindre l'objectif que j'ai fixé ? ▪ Quelles activités est-il nécessaire de prévoir pour que les élèves atteignent l'objectif ? ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser le matériel et les ressources disponibles dans l'établissement scolaire et au niveau de l'association. ▪ Définir la stratégie pour atteindre l'objectif : organiser la séquence en séances. ▪ Prévoir d'impliquer au maximum les élèves dans leur formation, les rendre acteurs ▪ Partir d'une situation de vie proche des élèves ▪ Concevoir des activités (fiche d'activités), les supports pédagogiques, les exercices d'application, les exercices d'évaluation formative... ▪
POUR QUELS RESULTATS ?	à l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que doivent retenir les élèves ? ▪ Comment vérifier que les savoirs sont acquis par les élèves ? ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le contenu de la trace élève, le ▪ contenu de la synthèse. ▪ Prévoir des évaluations et auto-évaluation

4. Réalisation des activités

Le point de départ pour toute activité est une situation motivante. La motivation est la condition au plaisir d'apprendre et d'accompagner.

En fonction des besoins des apprenants le formateur doit proposer des situations plus au moins complexe et plus au moins difficiles (voir progression)

Dans chacune des activités d'aide à l'auto apprentissage, l'accompagnateur doit veiller à

Considérer la réussite de façon différenciée

Placer l'élève au cœur de sa réussite

Adopter une vision systémique de la situation de l'élève

Miser sur les forces de l'élève et les ressources du milieu

Intensifier la collaboration école-famille-communauté

Comment favoriser l'acquisition de la compétence ?

On peut dire que cette approche poursuit essentiellement trois objectifs principaux :

1- Mettre l'accent sur **ce que l'apprenant doit maîtriser** à la fin de chaque séance, ce qui implique que le rôle de l'accompagnateur est de faciliter et d'organiser les apprentissages de la meilleure manière possible pour amener ses apprenants au niveau attendu.

2- **Donner du sens aux apprentissages**, de montrer à l'apprenant à quoi sert tout ce qu'il apprend. Pour cela, il est nécessaire de dépasser des listes de contenus-matières à retenir par cœur, des savoir-faire vides de sens, qui trop souvent ennuient l'apprenant, et ne lui donnent pas l'envie d'apprendre.

L'accompagnateur doit apprendre à l'élève à situer continuellement les apprentissages par rapport à des situations qui ont du sens pour lui, et à utiliser ses acquis dans ces situations.

3- **Consolider les acquis de l'apprenant en termes de résolution de situations concrètes**, et non plus en termes d'une somme de savoirs et de savoir-faire que l'apprenant s'empresse souvent d'oublier, et dont il ne sait pas comment les utiliser dans la vie active. En cela, l'approche par les compétences de base est une réponse aux problèmes d'analphabétisme fonctionnel.

1. Évaluation des résultats

La mesure de l'évolution des apprentissages et leur autonomie repose sur l'évaluation effectuée par l'accompagnateur et l'autoévaluation appliquée systématiquement par l'élève, le renforcement des capacités est tributaire de la perception de son évolution par l'apprenant lui-même. (en annexe un modèle de questionnaire d'évaluation et d'autoévaluation)

Le rôle de l'accompagnateur

Accompagner recouvre l'idée d'un cheminement aux côtés des élèves en leur accordant du temps pour s'interroger, réfléchir, se tromper, se corriger ... l'accompagnateur est à la fois motivateur, entraîneur et facilitateur

L'accompagnateur observe, questionne et fait faire, il

- **parle moins**
- **fait agir plus**
- **observe tous le temps**

En sa qualité de Motivateur l'accompagnateur, Il veille à :

- Établir une relation de confiance et de respect mutuel avec l'élève.
- Échanger avec l'élève afin de donner du sens, faire des liens avec le vécu de l'élève et des contextes futurs dans lesquels l'apprentissage lui sera utile.
- Mettre les forces de l'élève en valeur, lui faire prendre conscience de ses propres ressources, des facteurs qui vont faire la différence et l'encourager à les exploiter.
- Aider l'élève à voir ses erreurs comme des occasions d'apprentissage et l'inciter à se dépasser.
- Souligner les réussites de l'élève.
- Encourager la persévérance dans la tâche ; varier les modalités de travail.

Dans son rôle d'entraîneur, il

- Refaire une démonstration, donner un exemple, proposer un « bon » modèle.
- Attirer l'attention, provoquer la vigilance de l'élève.
- Reformuler les attentes, rappeler d'utiliser les différents outils à sa disposition.
- Placer l'élève dans des situations où il a à relever des défis, à prendre des responsabilités.
- Favoriser les occasions où l'élève met ses apprentissages en pratique et peut les consolider.

Il est un facilitateur,

Puisqu'il utilise des moyens qui aident l'élève à surmonter les obstacles de sa réussite

- Aider l'élève à mieux se connaître et à reconnaître ses propres particularités.
- Identifier un éventail de moyens à mettre en œuvre dans le processus d'accompagnement auprès de l'élève difficultés et selon les situations ou contextes.
- Considérer l'élève comme partenaire dans la recherche de la meilleure façon de l'aider.
- Utiliser différents types de questions selon ce que l'on cherche à susciter chez l'élève (ex. : quelle est la tâche à réaliser ? par où commencer ? dans quel ordre ?...).
- Adapter ses interventions aux progrès réalisés par l'élève.
- Encadrer l'élève en fonction des exigences de la tâche.

Points de vigilance

L'accompagnateur risque de **sur-dimensionner** la prise en charge de l'élève ce qui risque de mener à la déviation à la relation de dépendance

Cette prise en charge peut inclure non seulement les actions mais également les décisions impliquées. Le « faire à la place de » l'élève et le « décider à la place de ». Le risque est que l'élève s'habitue à l'intervention puisque considérée comme un bon moyen de mener l'élève à la réussite.

Quelles activités prévoir

Pour définir les champs de compétences à travailler, on a distingué des grands axes de réflexion, autour desquels s'articulent des exercices qu'on peut proposer aux élèves.

L'acquisition de méthodes transversales

- Exercices de mémorisation
- exercices de concentration
- Comprendre une consigne
- exercices de raisonnement logique
- la prise de notes ;
- la recherche documentaire ;
- utiliser efficacement un brouillon, Organiser son raisonnement
- les représentations graphiques ;
- l'apprentissage de la méthode expérimentale.
- l'apprentissage de la méthode d'enquête
- exercices de créativité

Organiser son temps

- utiliser un cahier de texte /utiliser un agenda
- faire un planning
- définir ses priorités
- gérer son temps

Communiquer

- Prise de parole
- reformulation
- argumentation
- faire une synthèse

Exploiter des documents

- étude d'un texte
- faire un résumé de texte
- faire une fiche de lecture pour partager les lectures
- reproduire l'information en un schéma

La mise (ou remise) en confiance

- s'exprimer devant un public
- faire un exposé
- exprimer ses opinions dans une conversation dramatisée (Jeux de rôles)

- faire les exercices d'expression en langue française.

La construction d'une culture

- Lecture de documents variés, choisis par l'élève.

Projets de production

- Produire un journal scolaire – connaître les différents types journalistique, recherche de l'information, rédaction et mise en page
- Ateliers d'écriture / Coécrire un conte, une aventure

Exemples d'activités

Développer la Mémoire :

Thème à aborder en premier dans Apprendre à Apprendre surtout avec les groupes en grande difficulté pour les mettre tout de suite en situation de réussite.

Finalité :

1. réussir ses apprentissages,
2. prendre confiance dans ses capacités à mémoriser des informations

Objectifs :

1. Développer les capacités mnésiques des apprenants.
2. Favoriser la concentration et l'attention.
3. Augmenter le potentiel d'apprentissage.
4. Faciliter une dynamique d'apprentissage.

Organisation :

Un module d'introduction (durée à déterminer en fonction du public) suivi de séquences régulières d'environ 1H à 1H30 (par exemple hebdomadaire ou bihebdomadaire).

Exercices ludiques de courte durée. 10 à 15 minutes

4. Varier le fond et la forme des exercices pour travailler les différents types de mémoire : à court terme, moyen terme et long terme, mémoire des faits futurs
5. Stimuler les mémoires sous leurs différentes formes : auditive, visuelle, olfactive, kinesthésique

Exemples de types d'activités :

1. liste de mots à apprendre et à restituer : Méthode des lieux, qui consiste à créer un itinéraire mental pour y ranger des mots à apprendre : en re-parcourant l'itinéraire, on peut ensuite retrouver les mots appris. (cette définition ne dispense pas d'une formation....).
2. Mémorisation d'images : observation de tableaux, de photos, d'affiches...
3. textes à trous
4. Lecture d'un article ou d'un texte en début de séance et restitution (le Schéma) en fin de séance : les chiffres, les horaires, les noms
5. Se rappeler des dates et des lieux.
6. Faire des listes de mots ou noms sur un thème précis : type Brainstorm.
7. Utiliser des jeux de mémoire
8. Travailler la mémoire des faits futurs : faire un agenda, un emploi du temps

Guide de l'accompagnement social

Médiation scolaire

Ce qu'est la médiation

La médiation sociale est « un processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant, tente, à travers l'organisation d'échanges entre **les personnes** ou les **institutions** de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose »

Colloque européen Créteil septembre 2000

La démarche de la médiation répond à un objectif de pédagogie citoyenne... en privilégiant l'écoute et le dialogue, en facilitant une meilleure compréhension des situations, des normes, des points de vue d'autrui et des conséquences sociales des comportements de chacun, elle contribue à faire émerger des solutions nouvelles et adaptées à l'évolution de la société et à favoriser l'autonomie des individus.⁸

La médiation est une pratique qui permet aux personnes, jeunes ou adultes, d'envisager sous un jour nouveau leurs conflits intra-personnels comme interpersonnels. Cette pratique repose fondamentalement sur des principes d'écoute et d'empathie mais aussi de responsabilisation de l'individu.⁹

Le processus de médiation part du principe que les parties concernées peuvent avoir des besoins différents, des différences culturelles, des façons différentes de voir les choses et permet de définir clairement les questions problématiques, de diminuer les obstacles dans la communication, d'explorer des solutions possibles, et, si les parties concernées le décident, d'arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties.¹⁰

Le rôle du médiateur dans ce processus est d'aider les parties dans la communication. par son travail, le médiateur aide les concernés à comprendre ce qui se passe en eux et, le cas échéant, comprendre ce qui se passe chez la personne avec laquelle ils ont un conflit. De cette compréhension mutuelle découle, par le travail de raisonnement initié par le médiateur, une transformation du conflit et un rétablissement de la relation qui était endommagée.

Ce que la médiation n'est pas

La conciliation : consiste dans l'intervention d'un tiers, le conciliateur, qui, après avoir écouté les parties et analysé leur point de vue, propose une solution pour régler leur différend.

- **La différence entre conciliation et médiation réside dans le rôle du tiers. Le médiateur fait émerger les décisions des parties, le conciliateur propose des solutions aux parties.**

La négociation : c'est la recherche d'un accord sur des intérêts matériels ou les enjeux quantifiables entre deux ou plusieurs interlocuteurs dans un temps limité.

⁸ Le lexique du code de la médiation – Agnès TAVEL et Jean-Lou

⁹

¹⁰

Cette recherche d'accord implique la confrontation d'intérêts incompatibles sur divers points (de négociation) que chaque interlocuteur va tenter de rendre compatible par un jeu de concessions mutuelles.

- **La différence: le négociateur est de partie pris, il représente les intérêts d'une partie.**

L'arbitrage: c'est une procédure par laquelle les parties à un litige décident d'un commun accord, par une convention d'arbitrage (compromis), de soumettre leur différend à une ou plusieurs personnes privées, impartiales et indépendantes, choisies pour leur qualification et leur expertise dans un domaine considéré, faisant ainsi échapper la résolution de leur litige aux juridictions étatiques.

La différence réside dans le fait que l'arbitre rend une décision qui s'impose aux parties¹¹

Point de vigilance :

La médiation scolaire accomplie dans le cadre de l'accompagnement des élèves ne doit pas être confondue avec un **suivi psychologique** des élèves. Même si la relation d'aide qui s'instaure avec le médiateur peut ressembler à un accompagnement psychologique de part les outils utilisés par le médiateur. Certes, la médiation et l'accompagnement scolaire dans ses différents aspects à un effet sur l'équilibre psychologique de l'élève, toutefois l'accompagnateur scolaire n'est pas un psychologue.

Le rôle de l'accompagnateur scolaire consiste à aider l'élève à mieux connaître ces difficultés, ses motivations et son potentiel, à mieux comprendre son environnement. L'accompagnateur ne peut en aucun cas suivre un élève qui souffre de troubles psychologiques. Un tel cas ne relève pas du domaine de ses compétences, l'accompagnateur doit aviser le médecin de l'hygiène scolaire, et la famille pour que l'enfant soit orienté vers spécialiste

11

Les fondements de la médiation

Toute médiation qu'elle soit orienté vers la restauration de la relation et la communication effective entre individus ou avec une institution repose sur quatre piliers :

1. **Personnes** : traiter séparément les questions de personnes et le différend
2. **Intérêts** : se concentrer sur les intérêts en jeu et non sur les positions
3. **Solutions** : imaginer un grand éventail de solutions, avant de prendre une décision
4. **Critères** : exiger que le résultat repose sur des critères objectifs

Les personnes :

Les trois obstacles :

On ne se parle pas - On ne s'écoute pas - On ne se comprend pas

Ce sont des personnes (élèves/élèves ou élèves adultes) qui négocient pour régler leur différend ils doivent donc développer une conscience du facteur humain, en travaillant au niveau de la perception, de l'affectivité et de la communication :

- **La perception** : la réalité objective importe peu : il s'agit de se mettre dans la peau de l'autre, d'échanger les impressions réciproques et de ne pas faire perdre la face à son interlocuteur.
- **Affectivité** : les deux parties concernées par la médiation doivent reconnaître leurs sentiments et ceux des autres, en favoriser l'expression
- **Communication** : écouter et manifester ce qu'on a compris et parler pour soi

2 - Intérêts

Les intérêts sont le moteur silencieux de tout enjeu d'un conflit. Les positions affichées par les individus n'expriment que rarement leurs intérêts effectifs.

Pour découvrir les intérêts cachés derrière les positions, les médiateur doit se demander pourquoi une partie ou l'autre à une telle position et ne peut adhérer à la position de l'autre. Le médiateur doit être ferme sur leurs intérêts.

3 - Solution

Les parties doivent imaginer des solutions procurant un **bénéfice mutuel**. Il leur faut élargir l'éventail des possibles en variant le champ de l'accord, en envisageant des portées différentes. Dans l'imagination des solutions, on doit s'appuyer sur les intérêts communs et complémentaires. Chacun doit faciliter la tâche de l'autre partie quand il devra se prononcer.

4 - Critères

Si on négocie en appuyant son argumentation sur un critère objectif, au lieu de s'en tenir à la seule volonté de chacun, aucune partie ne se verra dans l'obligation de plier devant un autre, et on aboutira à une solution acceptable pour tous.

La médiation scolaire, pourquoi ?

Dans l'approche de l'accompagnement scolaire à l'école marocaine on instaure deux types de médiation

1. Médiation scolaire orientée vers la régulation des conflits entre élèves et entre élèves et adultes (enseignants, administration et parents)
2. Médiation scolaire orientée vers le rétablissement d'une relation de confiance et de coopération avec l'institution scolaire.

1- Médiation scolaire orientée vers la régulation des conflits :

L'école est un lieu de vie pour les élèves, ils y passent une bonne partie de leurs journées. Certains d'entre eux passent plus de temps avec leurs camarades de classe qu'avec les membres de leurs familles. Cette vie scolaire génère d'autres besoins que ceux liés à la performance scolaire : des attentes qui ne sont pas forcément perçus par les uns et les autres, des attaches affectifs qui ne sont pas nécessairement partagées et des projets qui n'évoluent pas certainement comme prévu. L'école est aussi l'espace où l'enfant s'affirme, se livre ou se confronte à la compétition, assure son leadership ou subit la domination des autres. Ces relations évoluent dans une institution sociale qui a ses règlements et ses normes et dont la gestion repose sur une convenance plutôt autoritaire.

Ces relations de vie dans l'institution scolaire génèrent inévitablement des conflits entre les différents individus évoluant à l'école. Ces conflits peuvent rester latents ou s'exprimer de différentes manières et à différents niveaux de tension.

Les conflits à l'école :

Un conflit est une situation d'opposition entre deux ou plusieurs entités. Il symbolise une rupture, une absence de communication, un rejet, une séparation... Il est inhérent à la complexité de l'humain. A travers lui, nous traversons les craintes, les peurs, les croyances, les représentations, les interprétations....¹²

Généralement, on distingue trois types de conflits à l'école :

- **les conflits entre enfants** : Il s'agit essentiellement de violence verbale (insulte et dévalorisation), de violence physique (coup et agression), de vol et de racket...
- **les conflits entre enfant et adulte** : provocation individuelle et collective, agression verbale individuelle (dans la cour et dans la classe), refus de travail...
- **les conflits entre l'enfant et l'institution-école** : refus de travail, non-respect du règlement et des règles de vie scolaire, vol, dégradations du matériel et des équipements...

Bien qu'ils soient une réalité quotidienne de la vie scolaire, les conflits sont souvent niés et appréhendés comme un dysfonctionnement, une déviance. Or le conflit est un fait social et sa gestion une forme de socialisation «... qui participe à la structuration de nos sociétés. Le conflit contribue d'une certaine manière à la régulation sociale, à inventer de nouvelles normes et règles de vie en commun » G. Simmel¹³

La médiation est un processus de gestion des conflits qui constitue une alternative au modèle disciplinaire. La médiation vise à créer un nouvel espace de gestion des conflits. Cet espace repose sur une redéfinition des rapports entre élèves et entre élèves et adultes.

La médiation scolaire vise à remplacer la violence à l'école par des mots. Elle s'inscrit dans la perspective d'apporter une réponse à un problème crucial qui touche tous les établissements scolaires: la "non communication", la "rupture de communication" ou même la "mal communication". Ce "mal des mots", est la source, petite ou grande, de bien des conflits, qu'ils soient déjà déclarés, ou encore latents ou à naître. Pour (re)trouver le chemin de la parole, surtout celui de la communication, ce qui implique un échange, une relation transactionnelle bilatérale (ou multilatérale). ¹⁴

2- médiation scolaire orientée vers le rétablissement d'une relation de confiance et de coopération avec l'institution scolaire

La relation entre l'école publique marocaine et les parents d'élèves repose sur des représentations négatives développées de part et d'autre. L'institution scolaire est généralement critiquée, voire désavouée par la grande majorité des parents des élèves qui estiment que leurs enfants ne bénéficient pas de l'éducation qu'il faut, qu'il ne sont pas suffisamment protégés et que l'école a abandonné sa mission de socialisation. La perception du personnel enseignant et des managers des institutions scolaires des parents de leurs élèves et non moins négative, ils sont considérés démissionnaires de leurs responsabilités de parent.

Cette **méconnaissance** et cette réprobation mutuelles engendrent une relation de méfiance et d'évitement. La crainte de ne pas être écouté, d'être mal traité, de ne pas aboutir à l'accès à un service sont quelques raisons possibles de la « rupture » entre parents et l'école de leurs enfants. Toutefois, une grande partie de la population des parents, particulièrement les groupes sociaux les plus défavorisés **ignorent** les règlements des institutions scolaires et les procédures d'accès aux services d'appui social.

La mission de l'accompagnateur consiste à faire progresser la relation entre les parents d'élèves concernés par l'accompagnement scolaire et l'institution scolaire et ses partenaires, d'une relation d'évitement « Tous perdants » à une relation de collaboration « gagnant/gagnant ».

13

14

Exemples de services d'appui social et sanitaire :

Service	Population concernée *	Acteurs	Délais
Transport scolaire	Élèves ruraux qui passent aux collèges qui habitent dans une localité couverte par le transport scolaire	Associations qui assurent la gestion	Juillet
Hébergement – internat	Élèves ruraux qui passent aux collèges	Institution scolaire	Juillet
Dar Talib et Taliba	Élèves nécessiteux ruraux qui passent aux collèges	Associations qui assurent la gestion	Juillet
Aide financière (bourses)	Élèves nécessiteux	Commission locale (provinciale /prélectorale)	Juillet
Aide caritative	Élèves nécessiteux qui n'ont pas pu bénéficier des bourses	Associations caritatives locales et régionales	Juillet
Cartable de l'élève : livres et fournitures scolaire	Tous les élèves nécessiteux	Institution scolaire, DAS et ONG	Début de septembre, avant la rentrée scolaire
Contrôle sanitaire	Tous les enfants bénéficiaires de l'accompagnement scolaire	Le médecin de l'hygiène scolaire	Octobre
Correction visuelle	Les élèves identifiés lors du contrôle médical	<ul style="list-style-type: none"> • Le médecin de l'hygiène scolaire • Ass. parents d'élèves • Ass. caritatives 	Octobre/novembre
Prise en charge médicale	Les élèves diagnostiqués malades lors du contrôle médical	<ul style="list-style-type: none"> • Le médecin de l'hygiène scolaire • Ass. spécialisées • Ass. caritatives 	Octobre/novembre

- ***L'accompagnateur définit la population cible conformément aux besoins identifiés lors des réunions des parents. Cette activité de médiation est généralement réalisée avant la phase du diagnostic, exception faite du contrôle et de la prise en charge médicale.***

Processus de la médiation

Faire une médiation entre deux parties c'est établir ou rétablir la communication entre ces deux parties pour instaurer une relation de collaboration. Afin d'aboutir à cette fin, le travail du médiateur passe par 3 étapes :

1. Établir une relation de confiance et communication ouverte avec les deux parties concernées
2. S'informer pour comprendre leurs points de vue respectifs et les fondements de leurs opinions, sentiments, attitudes et actions;
3. Mettre ou remettre en relation les parties concernées

L'accompagnateur scolaire est appelé à faire deux types de médiation qui bien qu'elles intègrent les 3 étapes de la médiation leurs acheminement différent selon leurs spécificités

1- Processus de la médiation orientée vers le rétablissement d'une relation de confiance et de coopération avec l'institution scolaire

Le travail du médiateur consiste en :

- 1- Connaître le règlement intérieur et les procédures d'accès aux services d'appui social et à l'hygiène scolaire.

Bien que les démarches soient standardisées, chaque institution scolaire élabore son propre règlement intérieur qui répond aux spécificités de son contexte. Aussi les services d'appui social sont soutenus par des partenaires institutionnels et des ONG, ce qui implique des ajustements, desquels il faut tenir compte

- 2- Organiser une réunion d'information des parents des enfants identifiés comme élèves à risque de décrochage scolaire pour :
 - a. expliquer, ce qu'est le programme d'accompagnement scolaire et pourquoi leurs enfants en bénéficient.
 - b. recueillir les perceptions, les attitudes des parents envers l'institution scolaire, leurs attentes, leurs problèmes et leurs contraintes.
 - c. Informer sur les démarches et procédures d'accès aux services d'appui social et aux services de santé.

*Les parents qui n'ont pas pu assister à la réunion sont rencontrés d'une manière individuelle. **Cependant**, l'accompagnateur doit veiller à faire regrouper tous les parents pour favoriser la solidarité entre parents d'élève et impulser un effet multiplicateur par le partage de l'information avec d'autres parents d'élèves que ceux qui sont ciblés*

- 3- Organiser des rencontres avec les différents acteurs : institution scolaire (cellule de veille), le médecin de l'hygiène scolaire et les associations qui gèrent le transport scolaire, les institutions d'accueil « Dar Talib et Dar Taliba » et les autres acteurs qui apportent soutien et

appui aux élèves et leurs parents pour écouter leurs réactions aux besoins des élèves et leurs parents, leurs positions, leurs perceptions, leurs besoins et leurs attentes.

Les services d'appui social ne sont pas totalement gratuits. Si l'élève n'a pas droit à l'aide matérielle (Bourse) l'accompagnateur veille à mettre les parents en relation avec les associations caritatives qui pourrait assurer une aide aux parents.

- 4- Organiser une rencontre entre les parties concernées (ou des représentants de celles-ci): Cette rencontre doit avoir lieu dans des conditions qui permettent à chacune des deux parties d'exprimer son point de vue et ses besoins. L'accompagnateur y assure le rôle d'animateur : il pose des questions de clarification, reformule les propos de chacun pour s'assurer que le contenu a été correctement compris par l'autre partie, demande à chaque partie de réfléchir aux dénouements possibles en tenant compte des besoins exprimés par l'autre partie.
- 5- Accompagner les parents dans l'accomplissement des démarches administratives pour assurer l'accès aux services d'appui social. L'accompagnateur ne fait pas à la place des parents, mais il se contente d'informer, d'orienter les parents, (répartis en petit groupes en conformément à leurs besoins) et de les encourager à faire convenablement (une à une) toutes les démarches nécessaires à parvenir à assurer le service pour leurs enfants.
- 6- Organiser une réunion qui rassemble l'ensemble des parents pour partager leurs expériences et se solidariser pour élargir le champ de leur action aux autres enfants qui ont besoin de l'appui social et sanitaire et qui ne bénéficient pas de l'accompagnement scolaire.

Processus de la médiation orientée vers la régulation des conflits :

L'accompagnateur scolaire n'attend pas à ce que les élèves ou les adultes sollicitent sa médiation, d'autant plus qu'on n'a pas l'habitude de reconnaître un conflit et de demander une aide externe pour le gérer. L'accompagnateur est à l'écoute des élèves qu'il accompagne, il incite l'expression de leurs appréciations, leurs attitudes et leurs positions. Aussi il accomplit une partie de ses activités à l'enceinte de l'école, ce qui lui permet d'observer les comportements des élèves et de percevoir les conflits qu'ils soient exprimés ou latents.

Le processus de la médiation commence par la mise en confiance des élèves qui s'effectue au moment de la réalisation des diagnostics. Ceci met l'accompagnateur en mesure d'amener l'élève à se poser des questions sur son comportement, à se remettre en cause, à réfléchir sur les motivations des autres, ce qui enclenche une médiation proprement dite.

Pour toute action de médiation, le consentement des parties est nécessaire. L'adhésion est relativement acquise quand le conflit est entre élèves, mais quand le conflit concerne un et un

adulte qu'il soit membre de l'équipe pédagogique ou de la famille, d'autres facteurs relatifs à l'autorité, le statut social ...sont considérés.

Dans ces cas L'accompagnateur rencontre les deux parties **séparément** en veillant scrupuleusement à garantir **la confidentialité**.

Dans le processus de la médiation pour la résolution de conflit, l'accompagnateur procède ainsi :

- 1- Encourage les parties les parties séparément à exprimer leurs points de vue, description des faits liés au problème.
- 2- Amène les parties à exprimer leurs sentiments et à clarifier leurs valeurs, Intérêts, Besoins, Émotions et Sentiments
- 3- Incite chacun à penser aux motivations de l'autre partie
- 4- Aide les parties à identifier des solutions possibles et de discuter avec chaque partie les avantages et les désavantages de chaque solution et garder en vue celles qui pourraient être acceptées par les deux parties.
- 5- Amène les parties à se mettre d'accord sur une solution commune et à définir clairement les responsabilités de chacun pour la mise en pratique de la décision prise;
- 6- Conclu le processus en précisant la solution adoptée, en vérifiant que chaque partie a pu clairement comprendre la solution et ses conséquences, ainsi que sa satisfaction du dénouement

Les outils du médiateur

L'accompagnateur dans son activité de médiation s'appuie entièrement sur les outils de la communication et de la négociation raisonnée.

1- L'écoute active :

Pour écouter il ne suffit pas d'entendre les paroles de son interlocuteur et d'en saisir le sens. Il faut aussi tenir compte des différentes significations d'un même mot sa charge culturelle et affective. Être à l'écoute c'est :

- **Savoir garder le silence :** Se retenir d'interrompre. Laisser l'interlocuteur aller jusqu'au bout, quoiqu'il dise. Savoir supporter les silences, ne pas saisir les moments de silence pour prendre la parole et les meubler. D'autant qu'un silence est souvent révélateur d'une hésitation ou d'une difficulté à exprimer quelque chose.
- **Être tolérant :** Garder la neutralité. Ni blâme, ni éloge. Ne pas montrer qu'on est choqué ou étonné si la personne se contredit ou si elle est illogique.
- Ne pas réagir aux sentiments exagérés ou destructifs qui doivent s'exprimer pour se calmer.
- **Se montrer bienveillant :** Écouter avec un intérêt véritable. Regarder l'interlocuteur sans s'occuper d'autre chose. Savoir montrer par son attitude qu'on l'écoute attentivement et qu'on veut le comprendre.
- Loin d'être passive, cette écoute silencieusement est profondément ACTIVE.

2- La reformulation :

Il s'agit de redire avec ses propres mots et d'une manière compréhensible pour ce lui s'est exprimé et l'autre partie, ce qu'on a compris, ou ce qu'on peut comprendre de ses propos. Ceci permet d'une part de vérifier qu'il y a une bonne compréhension et d'autre part témoigner de la réalité de l'écoute.

3- le recadrage :

Le recadrage est une reformulation où il y a un changement de cadre. Il s'agit de faire ressortir les préoccupations cachées derrière une affirmation inacceptable en tant que telle en écartant la partie « nuisible » sans en altérer le sens. Elle est notamment réalisée chaque fois que les propos expriment une position, une agression, une menace ou un préjugé.

4- La négociation raisonnée

La négociation raisonnée enrichit l'intervention du médiateur et l'aide à se démarquer d'une simple approche de conciliation. Il ne s'agit pas de rechercher des compromis fondés sur des concessions (il est dangereux à long terme d'exploiter la relation pour obtenir des concessions) au contraire, beaucoup de problèmes peuvent être débloqués en recherchant les intérêts (ou préoccupations) qui alimentent les positions.

Principe clef	Utilisation par le médiateur
Négocier en s'appuyant sur les intérêts et non sur les positions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lorsque des positions sont exprimées, demander pourquoi (en quoi est-ce important pour vous ? qu'est ce que ça apporterait ?) 2. Reformuler et noter les intérêts exprimés (par exemple sur un tableau) et ne pas insister sur les positions
S'appuyer sur des critères Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poser des questions : sur quoi pourrait-on s'appuyer pour savoir ce qui est juste ? comment est-ce que cela se passe habituellement ? quelles sont les normes ? 2. Accompagner le recours à des critères objectifs en plusieurs étapes : identifier un principe général commun puis un principe de référence, rechercher ensuite un ou plusieurs espaces de référence avant d'aborder toute proposition. Cette progressivité se justifie car chaque étape peut être porteuse d'un désaccord
Développer des options (idées créatives)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser une séance de créativité une fois les intérêts exprimés. 2. Encourager les parties à regarder ce qui a été fait dans des situations similaires.
Communication	<ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer et faire respecter des règles de communication afin de protéger l'espace de parole et les personnes : réguler les interruptions et attaques personnelles. 2. Reformuler les points principaux et s'assurer de leur intégration.
Relation : séparer les enjeux de personne et problème	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager l'expression (canalisée) des émotions. 2. Être vigilant quant aux risques de concessions dans l'espoir de préserver la relation : cela est souvent source de déception et futurs conflits.
Engagements	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lister et organiser un ordre du jour 2. Reformuler et faire valider les points d'accord avec précision
La solution (Meilleure solution recherchée)	<p>En cas de besoin, si les parties n'arrivent pas à trouver une solution et d'impasse se prolonge :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aider les parties à clarifier leur préférence pour une solution

passant par l'expression du pouvoir ou de la négociation.

2. aider les parties à évaluer ou réévaluer leur Messore et celle de l'autre.

Pendant tout le processus de la médiation, l'accompagnateur veille à :

- 1- maintenir une attitude positive et d'écoute active envers les deux parties;
- 2- essayer d'aller au-delà des comportements et des paroles pour comprendre les différents points de vue; la majeure partie des conflits sont liés à des mauvaises interprétations;
- 3- focaliser l'attention sur le problème et non pas sur les personnes et utilisez un langage adéquat pour décrire les situations
- 4- utiliser des questions ouvertes, de clarification, demander plus d'information afin de bien comprendre les raisons de chacun;
- 5- identifier les barrières dans la communication et essayer de contribuer à leur dépassement;

Les effets de la médiation scolaire

La médiation dans le milieu scolaire à un double effet, elle est éducative et aussi préventive, dans la mesure où elle évite l'éclatement des conflits latents, ce qui impacte sûrement le savoir vivre ensemble dans et autour de l'institution scolaire

Effet préventif

la médiation peut prévenir l'éclatement ou l'escalade du conflit et éviter le passage à l'acte, qui peut être une violence verbale, morale ou physique sur l'équipement et le matériel, contre l'autre ou contre soi. Aussi d'une expérience de médiation diminue les risques de récurrence Parce qu'elle permet à « l'agresseur » (comme à la « victime ») ayant entendu et compris le dommage infligé à l'autre, d'intégrer les véritables fondements du civisme. La médiation lui permet de comprendre ces fondements — la protection des individus et des biens communs, puis de décider d'assumer sa responsabilité individuelle et d'offrir à la victime la réparation qu'elle attend.

Effet éducatif

la médiation est un moment d'apprentissage qui amène les élèves et les adultes qui ont participé à renforcer leur propre capacités à la transformation du quotidien grâce à la découverte intime de valeurs universelles.

La médiation permet une compréhension profonde de soi, elle structure une nouvelle relation avec autrui. En permettant aux jeunes de se familiariser avec les situations d'opposition sans les dramatiser, leur apprenant à accueillir la différence, le désaccord ou la discorde, la séparation, la tristesse, la souffrance, sans la violence, à respecter autrui en se respectant soi-même, La médiation offre un véritable apprentissage du métier d'adulte, elle apprend à mieux vivre ensemble.¹⁵

Les effets de la médiation sont mesurables

- Diminution de la violence
- Manifestation de la solidarité.
- Communication adéquate « civique » où les mots retrouvent leur place.
- La capacité à s'exprimer des élèves pour permettre à chacun d'explorer des solutions autres que des réponses violentes physiques ou verbales au moment des conflits.
- Responsabilité de l'élève, assumer son comportements.

Guide Des activités parascolaire

**Activités culturelles sociales et
sportives**

Ce qu'est l'activité parascolaire

Les activités parascolaires, appelées aussi activités d'éveil constituent un des trois volets de l'accompagnement des élèves à risque de rupture scolaire. Réalisées dans des conditions autres que celles de l'apprentissage scolaire, ces activités jouent un rôle prépondérant dans le développement personnel de l'enfant et la construction de sa personnalité et la conformation de ses capacités intellectuelles.

Considérant les différentes missions de l'école, l'éducation scolaire est sensée être ouverte à l'ensemble des apprentissages essentiels à un développement personnel continu et à une intégration dynamique dans la société, puisque le développement intégral de la personne « élève » demeure son but fondamental. Les activités parascolaires initiées par l'école et à partir de l'école symbolisent l'ouverture sur l'environnement de l'école et l'occasion pour l'enfant d'acquérir les compétences sociales qui lui permettent une meilleure intégration sociale. Aussi l'activité parascolaire crée les situations propices à mettre en valeur la capacité de l'élève à communiquer avec son environnement social et culturel, à prendre des initiatives, à argumenter une proposition et à concrétiser des projets. En d'autres termes prendre sa part active dans la vie culturelle et sociale de sa localité.

La Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation accorde un intérêt particulier aux activités parascolaires « L'éducation physique et sportive ainsi que les activités parascolaires sont considérées comme un domaine crucial et obligatoire, aux niveaux des enseignements primaire, collégial et secondaire. Ce domaine comprend des cours et des activités qui participent au développement physique et psychique et à l'ouverture culturelle et mentale de l'apprenant. »

On peut définir comme activités parascolaires toutes activités destinée à l'intention des élèves, visant ou non à atteindre les objectifs du programme d'études. Ces activités sont organisées par des personnes travaillant ou non pour l'école et se déroulent normalement à l'extérieur des heures d'enseignement. Généralement considérées activités facultatives, elles se déroulent dans l'école ou partent de l'école pour se poursuivre dans d'autres institution ou sur le terrain.

Fondamentalement à buts éducatives, elles visent à répondre à des besoins d'apprentissage que l'enseignement des matières, ne pourrait satisfaire à lui seul. Réalisées dans un cadre libéral et moins contraignant, les activités favorisent le développement et l'épanouissement des élèves et contribuent à l'approfondissement des composantes physiques, intellectuelles, affectives, éthiques et sociales de l'instruction scolaire.

Touchant à des domaines fort nombreux — sportif, artistique, scientifique, communautaire, social, médiatique, politique, par exemple—, les activités parascolaires sont généralement classées en trois principales catégories: sportives, culturelles et sociales.¹⁶

Activités parascolaires : Quels intérêts ?

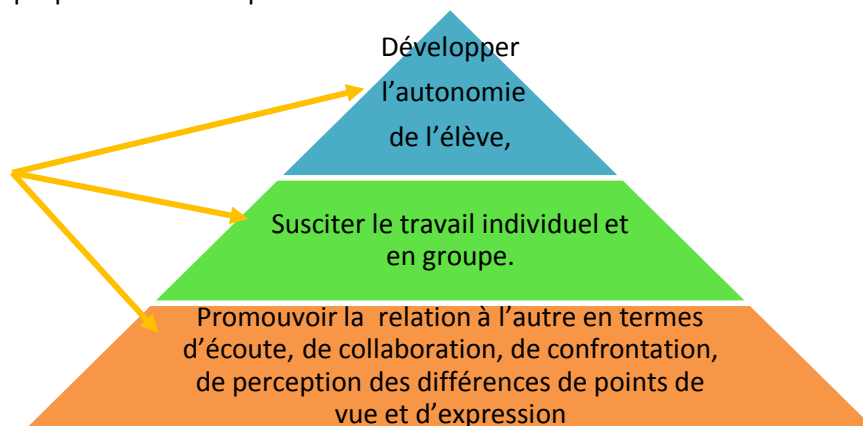
La **pratique artistique et culturelle** offre aux élèves des occasions de valorisation de l'apprentissage. Elle favorise une maîtrise de la langue par des approches diversifiées des langages artistiques. Elle offre des repères dans l'histoire des arts et favorise des articulations entre des contextes culturels contemporains et historiques.¹⁷

« Les expériences d'apprentissage efficaces résultent souvent de l'observation directe ou de la participation à des événements ou des activités qui ont lieu à l'extérieur de l'école. Les activités parascolaires ou expérientielles doivent être reliées aux programmes éducatifs conçus pour les élèves et tenir compte du plan de réussite à l'école. Les activités parascolaires doivent rehausser la prestation d'expériences esthétiques, culturelles, intellectuelles, spirituelles, sportives et sociales.¹⁸

Ces situations sont pour l'élève des occasions uniques de se construire positivement : développer sa prise de conscience de son potentiel créateur, donner la satisfaction d'avoir mené à bien un projet, et le plaisir d'inscrire sa production dans un champ référentiel. Ceci impacte positivement son estime de soi, sa motivation à apprendre et son engagement avec les autres.

Les activités et pratiques proposées doivent permettre de :

Les activités et pratiques proposées doivent permettre



Au-delà du plaisir et de la fierté de la création, qui renforce la confiance en son potentiel et l'estime de soi, la pratique et l'expérience culturelles sociales et sportives sont des leviers puissants d'apprentissage et d'acquisition de compétences intellectuelles, dans la mesure où elles amènent l'élève à :

- s'interroger,
- explorer,
- tâtonner,

Les activités parascolaires ne sont pas une série d'actions qu'on concrétise d'une manière sporadique, Elles doivent s'inscrire dans le cadre d'un **projet** dont la concrétisation mène l'élève vers une réussite qui apporte enrichissement et valorisation

¹⁶

¹⁷

¹⁸

- envisager une démarche,
- faire des hypothèses de travail,
- prendre des risques et faire des choix,
- analyser son travail,

Opérations qui le conduisent à développer progressivement un projet, à le réaliser et à le présenter.

Quels types d'activités

Toutes les activités à caractère culturel ou artistique, relevant de tous les domaines : arts visuels, arts plastiques, arts appliqués, expression corporelle, musique, cinéma, architecture, ateliers d'écriture, histoire, architecture, développement durable, nouvelles technologies de la communication, civisme...peuvent être organisées dans le cadre de l'activité parascolaire culturelle et sociale. (Les activités sportives revêtent des caractéristiques spécifiques d'où leur traitement dans un chapitre distinct)

L'organisation d'une telle activité ou une autre dépend de 3 facteurs essentiels :

Les besoins exprimés par les élèves pris en charge dans le cadre de l'accompagnement scolaire, leurs centres d'intérêt, ainsi que leurs loisirs

L'offre des activités culturelles et artistiques proposées par les acteurs du territoire du bassin scolaire (y compris les clubs créés par l'institution scolaire dans le cadre de la vie scolaire)

Les ressources financières dont dispose le programme de l'accompagnement scolaire réalisé par l'association porteuse du projet.

Toutefois, Dans le choix de l'activité l'accompagnateur doit veiller à ce que les activités programmées s'inscrivent dans le processus de :

- Amener l'élève à fréquenter des espaces éducatifs aux fonctions et aux règles différentes, lui permettant de comprendre les différences et les relations entre les différents espaces et institutions
- Offrir une alternance entre des formes d'apprentissages rythmés par le programme, soumis à des contraintes temporelles précises à une évaluation normative et des découvertes, de nouvelles formes de construction des connaissances relevant de perspectives différentes (épanouissement, réalisation collective, plaisir)
- Ouvrir le champ des pratiques des élèves aux différentes dimensions de l'environnement (naturelles, urbaines, sociales, historiques, culturelles)
- Relier l'école à un environnement éducatif propice à la qualité de son action éducative

Afin de mieux rapprocher l'accompagnateur des genres d'activités qu'on peut programmer dans le cadre de l'activité parascolaire à caractère culturel scientifique et social on procédera par les répertoires par catégories :

- Activités artistique
- Activités de découverte
- Activités scientifique
- Activités sociales et civique
- *Activités de production culturelle*
- *Activités décoratives et manuelles*
- *Jeux sociaux*

Exemples d'activités

Type d'activité	Exemples d'activités	Partenaires possibles
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités artistique 	<i>Atelier de dessin, atelier de peinture, atelier de sculpture, atelier de chant, atelier de musique, ateliers de photographie, Atelier de calligraphie,</i>	<i>Associations culturelles, Associations d'artistes, artistes bénévoles</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Théâtre 	<i>Atelier d'improvisation, atelier d'écriture d'une pièce théâtrale ou de jeux de rôles autour d'un thème, jeux d'expression, atelier de chorégraphie, atelier de scénographie. Présentation devant un public</i>	<i>Associations culturelles, Associations d'artistes, artistes bénévoles</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités de découverte 	<i>Visite d'institutions publiques, communales, culturelles (musées, medersa... médias) et sociales (Centre pour enfants aux besoins spécifiques, maison pour personne âgées....) Sortie en forêt : diversité biologique Sortie à plage : érosion marine Colonie de vacance : confrontation aux problèmes de la vie ; autonomie</i>	<i>Associations culturelles, associations de l'environnement commune, scouts du Maroc, maison de jeunes, associations caritatives</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités scientifique 	<i>Recherche documentaire, expérience scientifique, atelier de recyclage, Ateliers de jardinage</i>	<i>Associations et clubs scientifiques, maisons de jeunes, centres de la formation professionnelle</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités sociales et civique 	<i>Bénévolat auprès d'une association, Aide dans la mise en paquet, actions de nettoyage. action de sensibilisation à la santé (Organisation d'une conférence ou une interview avec un médecin, distribution de flyers ..)</i>	<i>Associations caritatives, associations de santé, Médecin de l'hygiène scolaire, professionnels bénévoles</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités de production culturelle 	<i>Reportage, atelier d'écriture d'un conte, une histoire courte, atelier du journal scolaire</i>	<i>Associations culturelles, écrivains et journalistes bénévoles</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Activités 	<i>Atelier de poterie, Atelier de perlage, Atelier de</i>	<i>Maisons de jeunes,</i>

décoratives et manuelles	<i>vannerie, atelier de bricolage, atelier de création, atelier de bricolage</i>	<i>associations de quartiers, association porteuse de projet, organisation d'artisans</i>
■ Jeux sociaux	<i>Jeux d'échec, Monopoli, scrabble</i>	<i>Maisons de jeunes, associations de quartiers, association porteuse de projet</i>

Exemple d'articulation d'activités autour d'un projet :

1- Activités artistique : Projet d'une pièce de Théâtre

Dans l'objectif de faire une représentation devant un public l'accompagnateur doit organiser plusieurs activités

- 1- Les élèves qui ont la vocation d'écrire participent à l'atelier de l'écriture, c'est eux qui écrivent la pièce. l'écriture est collective. le thème choisi peut demander des recherches avant de commencer à écrire
- 2- Les élèves qui ont un intérêt pour l'expression théâtrale et à la chorégraphie participent aux ateliers d'initiation au théâtre, c'est eux les comédiens.
- 3- Pour présenter la pièce, il faut travailler sur la scénographie, ce qui fait appel à la décoration, art plastique, peut être bien le chant et la musique, ainsi que le bricolage pour confectionner le décor ou l'expérimentation pour travailler l'éclairage
- 4- la présentation, demande un travail d'organisation et d'information, ce qui se recoupe avec les travaux journalistiques.

L'aboutissement du projet sera une réussite pour tous les élèves qui y ont participé. Y parvenir demande un travail collectif d'une durée moyenne de 2 à 3 grâce auquel les élèves développent l'esprit d'équipe, apprennent la complémentarité et s'exercent au partage de la réussite.

2- Activités sociale : sensibilisation des élèves de l'école sur une maladie transmissible

Ce projet demande :

- 1- Une recherche sur la maladie : document, internet, au niveau du centre de santé.

Les activités parascolaire sont choisies, planifiées, préparées, réalisées et valorisées par et avec les élèves

- 2- Mobilisation des professionnels, ce qui nécessite des prises d'initiatives, contact, prise de RDV, organisation de visite de découverte au centre médical spécialisé et à une association spécialisée
- 3- Production de supports d'information (sous encadrement des professionnels): organisation d'un concours de dessin sur le problème, rédaction de textes de flyers, mise en page des supports et leur multiplication.
- 4- Préparation de la journée d'information : lieu, date, durée, ordre du jour, présentations, intervention des professionnels, matériel d'exposition et de projection
- 5- valorisation de l'activité, couverture photos, article dans le journal scolaire

Activités sportives

L'éducation sportive, elle vise l'acquisition d'habiletés et de connaissances incitant l'apprenant à porter de l'intérêt à sa santé, et à la qualité de sa vie, et à être capable de s'adapter à des milieux différents.

Comme dit l'adage « un esprit sain dans un corps sain »

L'éducation physique et sportive doit faire l'objet du même intérêt et de la même importance accordés aux autres disciplines d'enseignement : ses horaires doivent être fixés avec soin, en consacrant une partie à des cours théoriques, permettant à l'apprenant d'acquérir les notions de base du champ cognitif de ce domaine.

Les méthodes d'enseignement et les activités d'apprentissage privilégieront les jeux ancestraux, les activités d'expression corporelle, les activités athlétiques, les jeux collectifs et les activités de plein air¹⁹

Les activités sportives peuvent être des activités individuelles ou collectives, particulièrement physique, mais aussi d'ordre sanitaire.

¹⁹ La charte Nationale de l'Éducation et de la Formation

Comment organiser les activités parascolaires

Le porteur du projet :

De façon générale, les activités parascolaires sont des activités choisies par les élèves, en fonction de leurs besoins, leurs intérêts et programmés conformément à leurs priorités. C'est une démarche exploratoire motivée, correspondant aux intérêts, aux goûts et aux capacités de chacun. Elles sont orientées vers la valorisation, le perfectionnement et l'optimisation des capacités et la favorisation de la découverte de talents

Les participants

Pour garantir la réussite du projet, il est important que les élèves s'impliquent dans la durée, d'où la nécessité de

- Constituer préalablement un groupe définitif d'élèves. L'inscription des élèves à l'atelier culturel est stable et ne peut s'effectuer à un stade avancé du projet.
- Veiller à ce que les élèves soient ponctuels et assidus sur toute la durée du projet, d'où leur responsabilisation dans le choix de l'activité et sa planification
- l'intégration des élèves à risque de rupture scolaire à la vie de l'établissement scolaire d'où l'ouverture de l'activité parascolaire aux autres élèves

La durée du projet :

Les activités parascolaires sont programmées sur toute l'année, toutefois, les élèves ont besoins de vivre des réussites qui demande moins de temps d'où la nécessité de prévoir des projets à durées limitées (6 semaines à un trimestre). Ces projets peuvent être reconductibles si le besoins et exprimé.

Ceci n'empêche pas la continuité de la participation aux ateliers de formation artistiques ou entraînements sportifs auxquels les élèves ce sont inscrit. Les élèves doivent encouragés à poursuivre leur activité au delà de la période de l'accompagnement scolaire, particulièrement pour les élèves qui ont du talent et qui doivent être pris en charge par les

2 heures hebdomadaires consécutives à un jour fixe est la durée moyenne consacrée au projet. Les activités parascolaires ne doivent pas prendre le devant, bien quelles soient fondamentales, elles restent complémentaire.

Valorisation, rayonnement du projet

Tout projet réalisé dans le cadre des activités parascolaire doit donner lieu à une restitution qui peut prendre des formes très diverses (la réalisation d'un spectacle, une exposition une publication). Il est important que les élèves puissent montrer leur travail aux autres élèves de leur

établissement et et à leurs parents, à d'autres adultes. Ceci dans l'objectif de donner un rayonnement et créer une émulation dans l'établissement.

Évaluation des activités parascolaires

Comme toute action éducative, les activités parascolaires doivent être évaluées, leur évaluation s'accorde avec les objectifs qui concordent obligatoirement à :

- La promotion du développement scolaire, social et personnel de l'élève
- L'ouverture sur la culture et à l'environnement;
- La promotion de la créativité et le bien être.

La pertinence de l'activité est évaluée par rapport à sa promotion de

- l'aptitude à la communication, en particulier par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication
- le développement de la sensibilité, de la curiosité et de la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles ;
- le développement de l'inventivité, des aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs ;
- le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique par l'expérimentation ;
- la connaissance de son corps et sa maîtrise par diverses activités sportives et d'éducation à la santé ;
- l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.

L'effet de l'activité sur l'élève est évaluée par rapport à :

- Degré d'autonomie : participation, mise en œuvre, organisation, prise en charge d'actions...
- Capacité à mettre en place et à expliciter sa démarche et la nature de son projet
- Capacité à parler de sa production
- Capacité de prise d'initiative
- Degré d'innovation
- Capacité à finaliser un projet
- Capacité à rendre compte d'une pratique culturelle, social ou artistique.
- Capacité de travailler en équipe

Annexes :

Questionnaire d'identification des besoins de l'élève

Nom et prénom
Date de naissance
Niveau scolaire
Classe fréquentée l'année dernière:
Établissement fréquenté l'année dernière :
Autre indication (précisez).....

Lieu d'habitation :

Chez ses parents Chez les grands parents Chez un membre de la famille (précisez)
Internat maison de l'étudiant Autres (précisez)
Adresse
N° de téléphone des parents ou tuteur :

Situation sanitaire :

Rien à signaler Problème sensoriel (précisez) maladie chronique (précisez)
intervention chirurgicale (précisez) autres (précisez)

Environnement familial

Nombre de frères nombre de sœurs.....Situation parmi ses frères et sœurs.....
Niveau d'instruction de la mère :
Niveau d'instruction du père ou du tuteur :

Situation familiale :

Situation stable (rien à signaler) parents divorcés père décédé mère décédé les deux parents sont
décédés autres (précisez)

Mon travail scolaire

Pour être à l'heure au lycée : Mon réveil sonne à h.....
Quel est mon temps de trajet à l'école ?
Par quels moyens je me rends à l'école ? A pied A bicyclette A moto Transport scolaire transport en
commun voiture de mes parents autre (préciser)
Je déjeune avant d'aller à l'école : oui non Si non pourquoi ?
Je reviens à la maison au mi journée : oui non Si non pourquoi ? Je
reste à.....A faire.....
Mon cartable est préparé : la veille le matin
j'arrive à l'école en retard : jamais rarement souvent autre (précisez).....
Je m'absente : jamais rarement souvent autre (précisez).....
Je m'absente parce que : Je n'aime pas l'école je suis mal traité à l'école Je travaille pour aider ma famille
 je préfère jouer avec des amis autre (précisez).....

Faire Mes devoirs :

Je fais mes devoirs : Dans ma chambre Dans une autre pièce dans la cuisine autre (précisez) :
.....

J'ai accès à quel matériel informatique : Ordinateur Connexion Internet Autre (Précisez) :

.....

A quel endroit : Chez nous au cyber café centre communautaire association de quartier autre (précisez).....

Les TIC sont utilisés pour : jouer chater rencontrer de nouveaux amis communiquer avec un parent faire des recherches autre (précisez).....

Dans quelles conditions je fais mes devoirs ? (*Plusieurs réponses possibles*)

En écoutant de la musique En regardant la télévision En mangeant autre (précisez)

Seul Avec mes frères et sœurs à côté

Après le repas Quand je rentre de l'école Le week-end

On m'aide pour les devoirs : mes parents mes frères et sœurs autre (précisez):

Mes parents contrôlent mes devoirs : OUI non rarement

Je fais mes devoirs : Rapidement partiellement aucunement

Auto évaluation

	OUI	NON
1. Je suis attentif en classe		
2. Je respecte le règlement de l'école		
3. Je respecte mes professeurs –		
4. Je respecte mes camarades		
5. Je respecte le temps qui m'est imparti pour une tâche		
6. Je sais coopérer et travailler en groupe		
7. J'apprends bien mes leçons		
8. Je sais gérer mon emploi du temps		
9. Je sais gérer mon matériel		
10. Je sais lire les consignes		
11. Je comprends bien les consignes		
12. Je sais respecter une consigne		
13. Je sais m'informer et prendre des notes		
14. Je sais utiliser une information et l'exploiter		
15. Je suis méthodique – Je sais adopter une démarche logique		
16. J'ai une bonne mémoire		

III - Mon projet

Dans quelles matières suis-je à l'aise ?

.....

Dans quelles matières suis-je en difficulté ?

.....

Quels sont mes atouts pour réussir ma classe et poursuivre mes études?

.....

.....

.....

.....

Qu'ai-je envie d'apprendre à mieux faire ?

.....
.....

Quelles activités scolaires j'aimerais mieux réussir :

.....
.....

Matières où je pense pouvoir progresser moyennes que je me fixe et que j'espère obtenir :

.....
.....

Mes loisirs :

Pratiquez-vous des activités sportives ? Oui non

Si oui précisez :

Quel votre sport préféré ?

Pratiquez-vous ce sport ?

Où le pratiquez-vous ? :

Faites vous de la compétition ? Oui non

Pratiquez vous une autre activité (culturelle, associative...) ? Oui non

Si oui précisez :

.....

Avez-vous d'autres loisirs ? Si oui lesquels ?

.....

Possédez-vous un ordinateur ?

Si oui quelle utilisation en faites-vous ? (Recherche documentaire, blog, forum de discussion, jeux vidéo

.....)

.....

Fiche d'évaluation des activités d'aide à l'apprentissage

Items	Auto-évaluation	Évaluation de l'accompagnateur
J'ai écouté les consignes et les explications pour bien comprendre le travail à faire.		
Je me suis mis rapidement au travail (sans perdre de temps).		
J'ai organisé ou planifié mon travail (Tri, plan, fiche, tableau, etc.).		
J'ai utilisé le matériel mis à ma disposition de façon efficace.		
J'ai mis de l'effort et je me suis appliqué dans mon travail du début à la fin, même quand c'était plus difficile.		
J'ai terminé tout ce qu'il y avait à faire dans les délais demandés.		

Évaluation de l'évolution de l'élève

		A	B	C	D
Compréhension de la tâche à réaliser	<i>L'élève est capable de verbaliser ce qu'il doit faire.</i>				
Exécution de la tâche	<i>- L'élève fait ce qu'il a prévu.</i>				
Analyse du déroulement de la démarche	<i>L'élève est capable de s'ajuster au cours de la tâche.</i>				
Persévérance et ténacité dans l'action	<i>L'élève, par ses actions, veut et arrive à ses fins.</i>				
Formulation de conclusions	<i>L'élève est capable de spécifier ce qu'il a bien fait ou non dans sa méthode.</i>				
A) dépasse les attentes; B) satisfait clairement aux attentes; C) satisfait minimalement aux attentes D) est en deçà des attentes;					

Trousse La forêt: un milieu de vie

